

011980

NOTE BIO (81) 172 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE

REUNION DE LA COMMISSION DU 29 AVRIL 1981

1. EMBARGO SUR EXPORTATIONS CERELIERES

432

VOIR BIO 171 ET IP 74.

2. BUDGET 1982

LA COMMISSION A EU UNE DISCUSSION PRELIMINAIRE SUR LE BUDGER '82. IL EXISTE, BIEN SUR, UN LIEN ENTRE LA PREPARATION DU BUDGET '82 ET "L'EXERCICE DU MANDAT". MAIS LA COMMISSION VA METTRE EN ROUTE LE PROCESSUS BUDGETAIRE 1982, QUI EST UN EXERCICE ANNUEL NORMAL, INDEPENDAMMENT DES RESULTATS ESCOMPTEES POUR LE MANDAT, QUITTE A SE RESERVER LE DROIT DE MODIFICIER LA PRESENTATION DU BUDGET 1982 EN FONCTION DES RESULTATS QUI SERAIENT OBTENUS DANS LE CADRE DE "L'EXERCICE MANDAT".

3. VISITE OFFICIELLE DU VICE PRESIDENT NATALI AU MAROC

AU COURS DE LA VISITE QU'IL A EFFECTUE AU MAROC SUR INVITATION DU GOUVERNEMENT LES 21-22-23 ET 24 AVRIL M. NATALI A EU DES ENTRETIENS AVEC LE PREMIER MINISTRE, M. MAATI BOUAABID, LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS, M. DEY OULD SIDI BABA, LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, M. GUESSOUS, LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA REFORME AGRAIRE, M. GHISASSI, LE SECRETAIRE D'ETAT AU PLAN, M. BEN CHEIKH, LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES, M. TAZI.

AU COURS DES CONVERSATIONS LES PROBLEMES CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCORD CEE-MAROC, CEUX DES EFFETS QUE L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE POURRAIENT AVOIR SUR DES SECTEURS SENSIBLES DE L'ECONOMIE MAROCAINE, AINSI QUE L'ATTITUDE DE LA COMMUNAUTE EN CE QUI CONCERNE L'ELARGISSEMENT ET LES RAPPORTS AVEC LES PAYS TIERS DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE MEDITERRANEEENNE GLOBALE ONT ETE NOTAMMENT EXPOSES.

M. NATALI A EU L'OCCASION DE SOULIGNER LA VOLONTE DE LA COMMISSION DE FAIRE EN SORTE QUE L'ELARGISSEMENT NE SE REALISE PAS AU DETRIMENT D'AUTRES PAYS MEDITERRANEENS. IL A ENVISAGE AVEC SES INTERLOCUTEURS UNE COOPERATION ENTRE SERVICES DE LA COMMISSION ET SERVICES MOROCAINS POUR L'ANALYSE DES PROBLEMES QUI POURRAIENT SE POSER ET POUR RECUEILLIR LES SUGGESTIONS QUI POURRAIENT PERMETTRE D'ORIENTER LA RECHERCHE DES SOLUTIONS AUX DIFFERENTS NIVEAUX ET DANS LES DIFFERENTES INSTANCES, LE MOMENT VENU.

////

NNNN

P. CERF

GPP

B.1/18

4486

29.4.81

X

X

P. CERF

346702

■***

4. CONSEIL DEVELOPPEMENT

■-----

M. CHEYSSON A RENDU COMPTE DE LA REUNION DU CONSEIL DEVELOPPEMENT
QUI S'EST TENUE A LUXEMBOURG LE 28 AVRIL (VOIR BIO 169 ■ET SUITES).

5. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

■-----

M. MICHAEL JENKINS, CONSEILLER PRINCIPAL AU SECRETARIAT GENERAL
A ETE NOMME SECRETAIRE GENERAL ADJOINT.
(LE CURRICUL VITAE SUIVRA PAR COURRIER).

LA COMMISSION POURSUIVRA SES TRAVAUX DEMAIN MATIN, POINT PRINCI-
PAL:LE MANDAT.

AMITIES,

P. CERF

NNNN

NNNN

DUPLICATA

CONNEXION AVEC ORDINATEUR.

NO.REF.: 049537/DEL

BRUXELLES LE 30/04/61 16H 45M 33S

1	RIG-CH
FR.	✓
I.S.	✓
FIN.	✓
AGR.	✓
ENE.	✓
R.D	✓
ADM.	
S.A.	✓

Global Telegram

NOTE BIO COM (81) 172 (SUITE 1 ET FIN) AUX BUREAU NATIONALS - C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE

432

REUNION COMMISSION 30 AVRIL

AVIS MOTIVES

LA COMMISSION POURSUIVANT LA PROCEDURE D'INFRACTION QU'ELLE A ENGAGE A L'EGARD DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE, DE LA BELGIQUE ET DE LA FRANCE POUR NE PAS AVOIR MIS INTEGRALEMENT A LA DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE LES MONTANTS DUS AU TITRE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE N. 2 1960, (FRANCE, ALLEMAGNE, BELGIQUE) ET DU BUDGET 1961 (ALLEMAGNE ET FRANCE), A ADOPTE LES AVIS MOTIVES QU'ELLE ADRESSE A CES TROIS PAYS.

JE VOUS RAPELLE QUE CE CONFLIT BUDGETAIRE AVAIT ECLATE LE 23.12.1960, LORSQUE LE PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN AVAIT CONSTATE QUE LES BUDGETS-CI-DESSUS MENTIONNES SONT ARRETES ET QUE LA COMMISSION AVAIT DEMANDE A L'ENSEMBLE DES ETATS MEMBRES DE PAYER LEURS QUOTE-PARTS RESPECTIVES.

LE 4.2.1961 LA COMMISSION AVAIT MIS EN ROUTE LA PROCEDURE D'INFRACTION PREVUE A L'ARTICLE 169.

JE VOUS RAPELLE EGALEMENT QUE LA SITUATION DE L'ALLEMAGNE EST QUELQUE PEU PARTICULIERE PARCE QU'ELLE A INTRODUIT SUR LA BASE DE L'ARTICLE 175 UN RECOURS DEVANT LA COUR DE JUSTICE CONTRE LA COMMISSION.

JE VOUS RAPELLE EGALEMENT QUE LE PRESIDENT THORN AVAIT DECLARE A PLUSIEURS REPRISES ET NOTAMMENT LORS DE SA CONFERENCE DE PRESSE DU 26.3.1961, QUE PARALLELEMENT AU DEVELOPPEMENT JURIDIQUE DE CETTE AFFAIRE IL S'EFFORCERAIT D'OBTENIR UNE SOLUTION POLITIQUE POUR EVITER QU'A L'AVENIR LA COMMUNAUTE PERD CHAQUE ANNEE UN TEMPS PRECIEUX SUR LES QUESTIONS BUDGETAIRES. LE PRESIDENT THORN AVAIT ANNONCE QU'IL PRENDRAIT DES CONTACTS A CET EFFET AVEC LE PRESIDENT DU CONSEIL ET LE PRESIDENT DU P.E. CES CONTACTS SONT EN COURS.

AIDE D'URGENCE AUX REFUGIES

VOIR IP 75.

MANDAT

LA COMMISSION A ETABLI LE CALENDRIER DE SES TRAVAUX POUR TERMINER DANS LES DELAIS IMPARTIS L'EXERCICE MANDAT.

AMITIES,
P. CERF

MMNN
243455 COMEF
21377H COMEF

Reply via RCA: call 212-248-7000

Reply via RCA: call 212-248-7000

Global Telegram